

durant la première année

Au cours de la première année, de nombreuses autres démarches vous aideront à vous intégrer durablement à Appenzell Rhodes-Extérieures. Cette liste de contrôle vous présente les points essentiels à prendre en compte.

1. Intégration et vie en société

► Les **contacts sociaux** sont importants pour bien s'intégrer en Suisse. Les échanges avec les voisins et voisines, les connaissances et au sein d'une association aident à pratiquer la langue et à mieux comprendre la vie locale.

Les personnes qui s'engagent trouvent plus rapidement leur place – et se sentent vite chez elles.

- Associations Appenzell Rhodes-Extérieures
- Événements à Appenzell Rhodes-Extérieures
- benevol.ch / Bénévolat
- Rencontre femmes Appenzell Rhodes-Extérieures

2. Diplômes, formation et formation continue

► Les **diplômes** étrangers doivent être reconnus dans certaines professions (par ex. santé, éducation, technique) pour pouvoir exercer en Suisse.

- Vérification – Ai-je besoin d'une reconnaissance pour ma profession ?
- HEKS MosaiQ Ostschweiz – Conseil pour les personnes qualifiées venant de l'étranger
- Aperçu des autorités et institutions compétentes
- Explication sur la reconnaissance – comment procéder?

► La Suisse propose de nombreuses **formations** et **formations continues** – également pour les adultes. Veuillez vous informer à temps sur les possibilités qui vous conviennent.

- Schéma du système éducatif
- Orientation professionnelle, universitaire et de carrière
- Orientation professionnelle expliquée en plusieurs langues

3. Mobilité

► Importation de véhicule: Si vous importez une voiture de l'étranger, vous devez l'enregistrer dans un délai de 12 mois. Avant l'importation, vérifiez si le véhicule peut être homologué en Suisse – cela vous évitera des problèmes et des retards.

- *Demande d'importation d'un véhicule comme effet de déménagement pour la douane*
- *Office de la circulation routière Trogen*

► Échange du permis de conduire: Votre permis de conduire étranger doit également être échangé dans ce délai, sinon vous perdrez le droit de conduire. Les personnes originaires de pays hors UE/AELE doivent en plus passer un examen de conduite. Des leçons sont recommandées.

- *Demande d'échange de permis de conduire*
- *Office de la circulation routière Trogen*

► Le transport public en Suisse est bien développé et fiable. De nombreuses personnes utilisent le train, le bus, le tram ou des abonnements régionaux comme l'abonnement général ou demi-tarif au quotidien.

- *sbb.ch / Meilleures offres*
-

4. Impôts

► Avec un permis B, l'impôt est prélevé directement sur le salaire (**impôt à la source**). Une déclaration d'impôts n'est généralement pas nécessaire.

► Avec un permis C, vous devez remplir chaque année une déclaration d'impôts (**imposition ordinaire**).

Particularité à Appenzell Rhodes-Extérieures : avec un permis B, vous pouvez également faire une déclaration d'impôts – si vous en faites la demande au préalable.

- *Administration fiscale d'Appenzell Rhodes-Extérieures*
 - *comparis.ch / comparer les impôts*
 - *Demande d'imposition ordinaire*
-

5. Offres de conseil et de soutien

► Dans de nombreuses communes, il existe des **services de conseil** gratuits ou à prix réduit – par exemple pour des questions liées au travail, au logement, à la famille, au séjour ou à la santé. Ces offres vous aident à mieux vous orienter et à trouver des solutions en cas de difficulté.

- [find help / Santé et affaires sociales – Trouver de l'aide facilement](#)
- [Aide aux victimes SG-AR-AI](#)
- [Numéros d'urgence](#)
- [Brochure sur la violence domestique](#)

► Le canton propose également des **consultations juridiques** gratuites. Celles-ci conseillent gratuitement tous les habitants sur les questions juridiques (consultations courtes). Des permanences sont organisées régulièrement.

- [Contacts pour les consultations juridiques](#)
- [Infostelle Arbeit / Conseil juridique sur le droit du travail \(4 heures gratuites\)](#)
- [Conseil juridique gratuit en matière de droit du bail et du fermage](#)
- [Heks Ostschweiz - Centre de conseil contre le racisme et la discrimination](#)

6. Portrait du canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures

► **Appenzell Rhodes-Extérieures** est l'un des 26 cantons de la Suisse. Avec ses 56'641 habitants (en 2024), c'est l'un des cantons les plus petits en termes de population. Ce canton se distingue par ses traditions vivantes et sa diversité naturelle.

- [Portrait succinct d'Appenzell Rhodes-Extérieures](#)

7. Droits fondamentaux

► En Suisse, les droits fondamentaux sont ancrés dans la Constitution fédérale. Ils s'appliquent à toutes les personnes – indépendamment de l'origine, de la langue, du sexe, de la religion, de l'âge ou de l'orientation sexuelle.

- Toutes les personnes sont égales devant la loi.
- Les femmes et les hommes ont les mêmes droits.
- La discrimination est interdite – par exemple en raison de l'origine, de la religion ou de l'orientation sexuelle.
- Chacune et chacun est libre de choisir sa religion et son opinion.
- La liberté d'expression et la liberté de la presse sont garanties.
- Les couples de même sexe peuvent se marier.
- Personne ne doit être battu ni menacé. (→ Aide en cas de violence domestique)

- *Constitution fédérale*
 - *Heks Ostschweiz - Centre de conseil contre le racisme et la discrimination*
 - *Numéros d'urgence*
 - *Brochure sur la violence domestique*
-

8. Devoirs

► Toute personne vivant en Suisse bénéficie de nombreux **droits** – mais a aussi des responsabilités et des **devoirs** envers la société. Ces devoirs s'appliquent à toutes et tous, indépendamment de la nationalité.

Les devoirs importants sont les suivants (vous êtes responsable de leur accomplissement correct et dans les délais) :

- Respecter les lois et les décisions des autorités
- Payer les impôts et les taxes
- Souscrire une assurance-maladie (obligatoire pour toutes et tous)
- Respecter l'obligation scolaire pour les enfants
- Respecter l'obligation de déclaration en cas de déménagement, de changement d'emploi ou de regroupement familial (p. ex. signaler un changement d'adresse à la commune)
- Trier et éliminer correctement les déchets

► Pour les personnes étrangères, s'ajoutent :

- Responsabilité individuelle (vous êtes responsable de mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires dans les délais)
- Respect des conditions de séjour et de travail
- Apprendre la langue nationale et éviter le surendettement

Un comportement respectueux envers autrui, l'environnement et les biens publics fait également partie des responsabilités sociales

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-ar.ch/fr/test/subtest-1-2